

Strasbourg, 19 mai 2008

Lettre ouverte

Subsidiarité est un mot.

Nous vous écrivons afin d'attirer votre attention sur le mot "subsidiarité", qui ne figure malheureusement pas dans votre dictionnaire.

Le principe de subsidiarité est depuis des siècles au cœur des réflexions sociales, théologiques et politiques. De nos jours, il est très présent dans les statuts, les constitutions et les traités. Le traité de Lisbonne de l'UE par exemple mentionne le mot "subsidiarité" pas moins de 30 fois.

Ceci explique notre perplexité lorsque nous avons découvert que ce mot, malgré son usage fréquent dans la politique européenne et le droit en particulier, est exclu de nombre de dictionnaires linguistiques à travers l'Europe et le monde.

Nous sommes particulièrement préoccupés du fait que l'Union européenne, ses Etats membres et les autres nations sont supposés respecter un principe basé sur un mot que tant de dictionnaires – et par conséquent les citoyens – ne reconnaissent même pas.

Bien que la définition de la "subsidiarité" varie légèrement selon les dictionnaires et les langues, le mot dans son contexte politique peut être généralement défini comme le "*principe selon lequel les décisions doivent être prises au plus près du citoyen*".

Dans ce cadre, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre aux interrogations suivantes :

- Avez-vous l'intention d'inclure le mot "subsidiarité" dans un proche avenir ?
- Sinon, pouvez-vous – ou les auteurs – nous expliquer pourquoi ce mot continuera à être exclu de votre dictionnaire ?

Nous attendons vivement votre réaction à ce sujet et espérons avoir un rapide retour de votre part.

Sincères salutations,

Klaus Klipp
Secrétaire Général de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE)
Strasbourg, FRANCE

Le mouvement "Subsidiarité est un mot" vous est proposé par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), le plus large réseau indépendant des régions dans la grande Europe. Forte de plus de 260 régions issues de 33 pays et 13 organisations interrégionales, l'ARE est la voix politique de ses membres et un forum pour la coopération interrégionale.

6 rue Oberlin - F-67000 STRASBOURG
Tel: +33 (0)3 88 22 07 07 - Fax: +33 (0)3 88 75 67 19
E-mail: secretariat@aer.eu - Website: www.aer.eu

12 Boulevard Baudouin - B-1000 BRUSSELS
Tel.: + 32 2 421 85 12 - Fax: + 32 2 421 83 69
E-mail: aer.brussels@aer.eu - Website : www.aer.eu